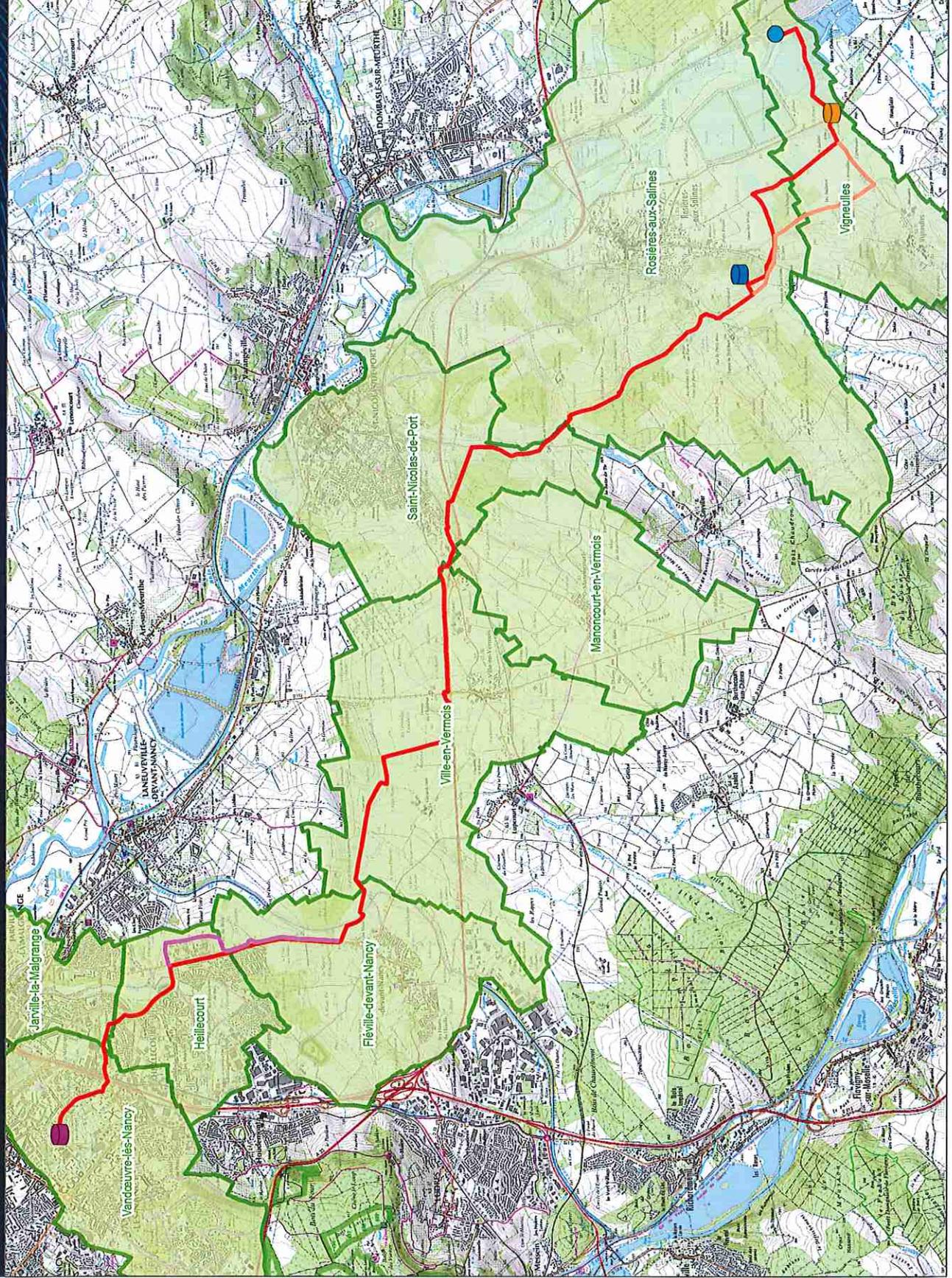


# NOUVELLE ADDUCTION DE LA MEURTHE

Annexe 2 - Aire d'étude



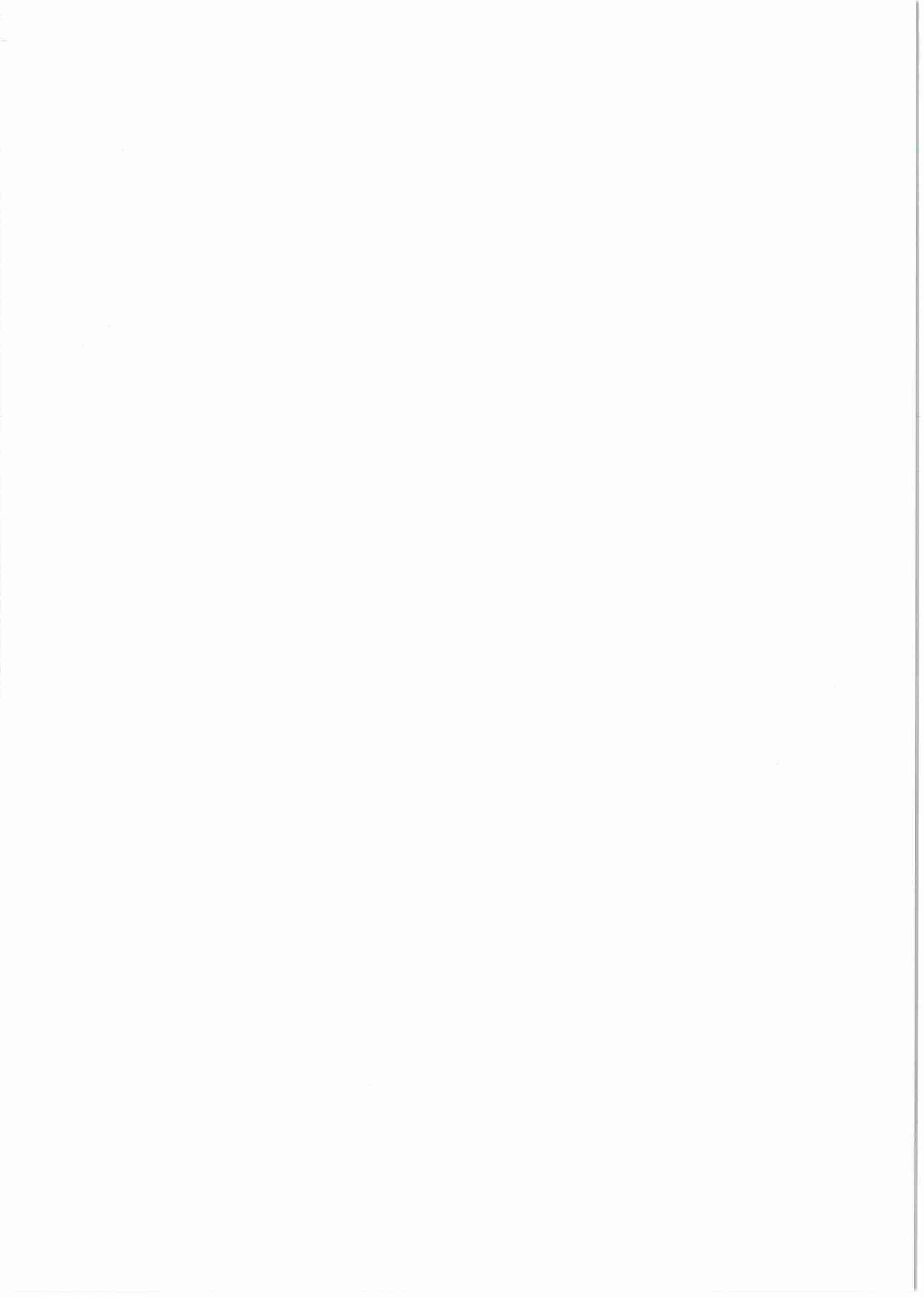
## Légende

- Barrage de Morteau
- Station de refoulement
- Réservoir
- Usine E. Imbeaux
- Tracé de base canalisation
- Variante 1 canalisation
- Variante 2 canalisation
- Communes traversées

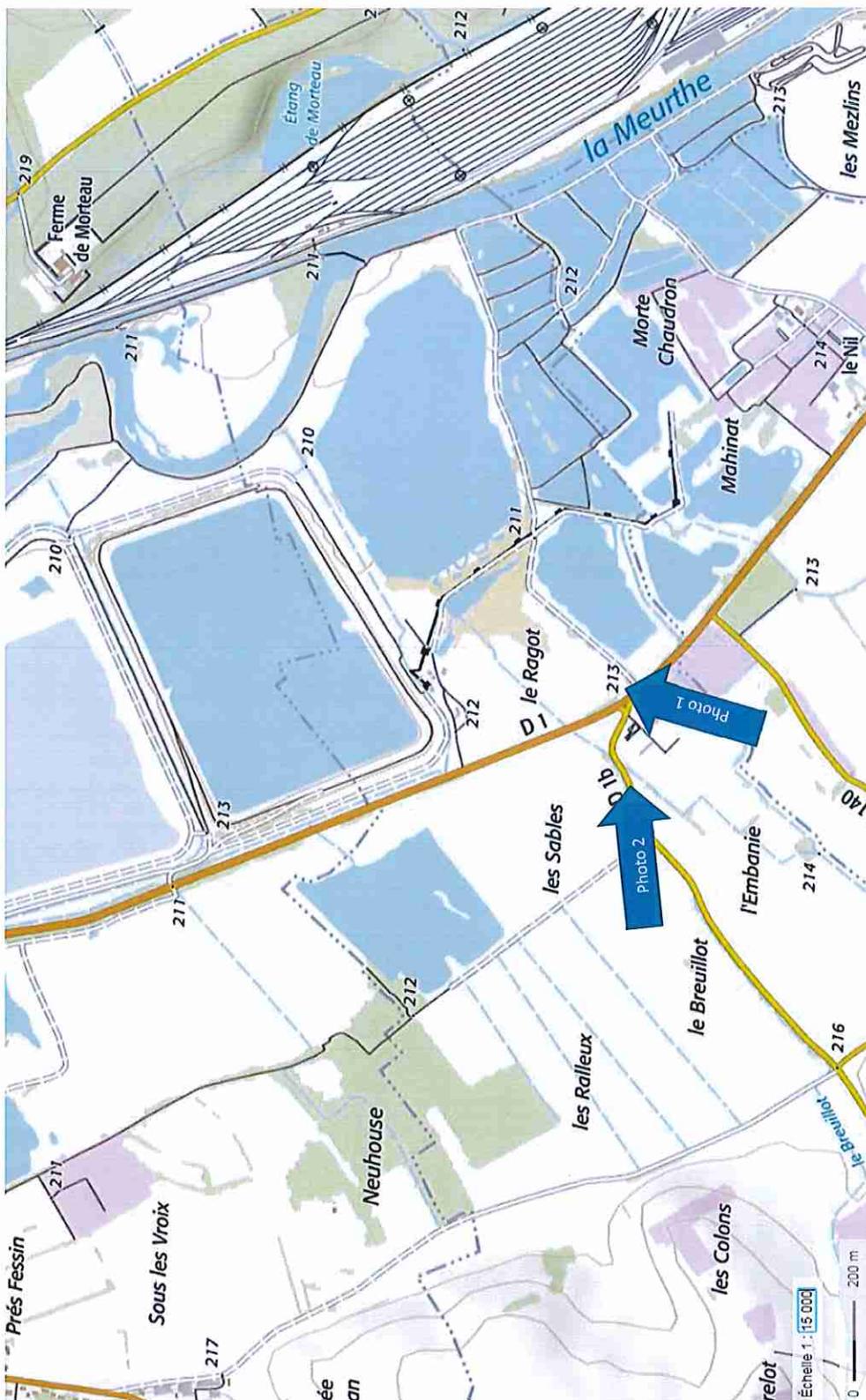
Date 28/11/2019



SUEZ Consulting 2019 ©



ANNEXE 3 - PHOTOGRAPHIES



Localisation des clichés

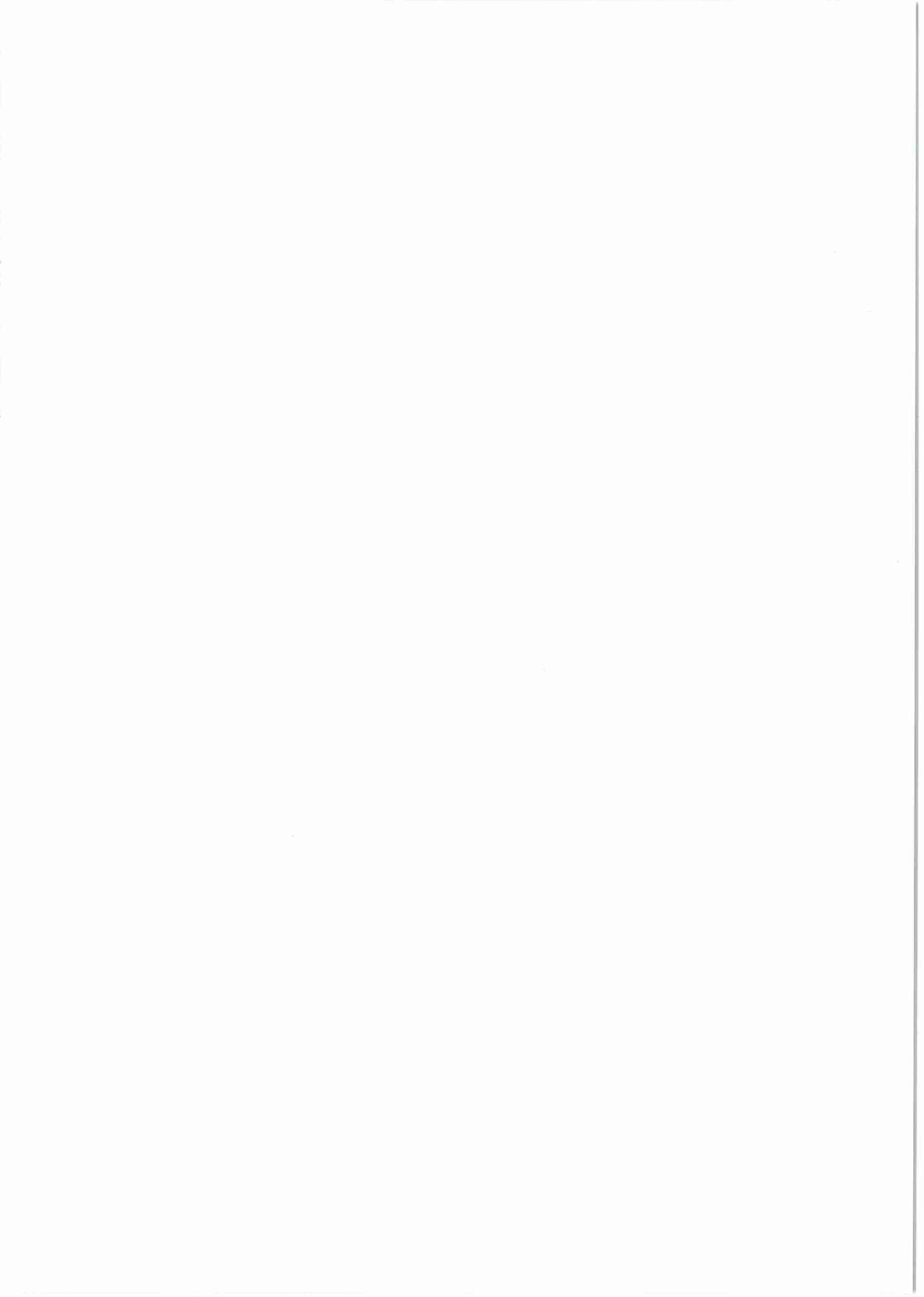
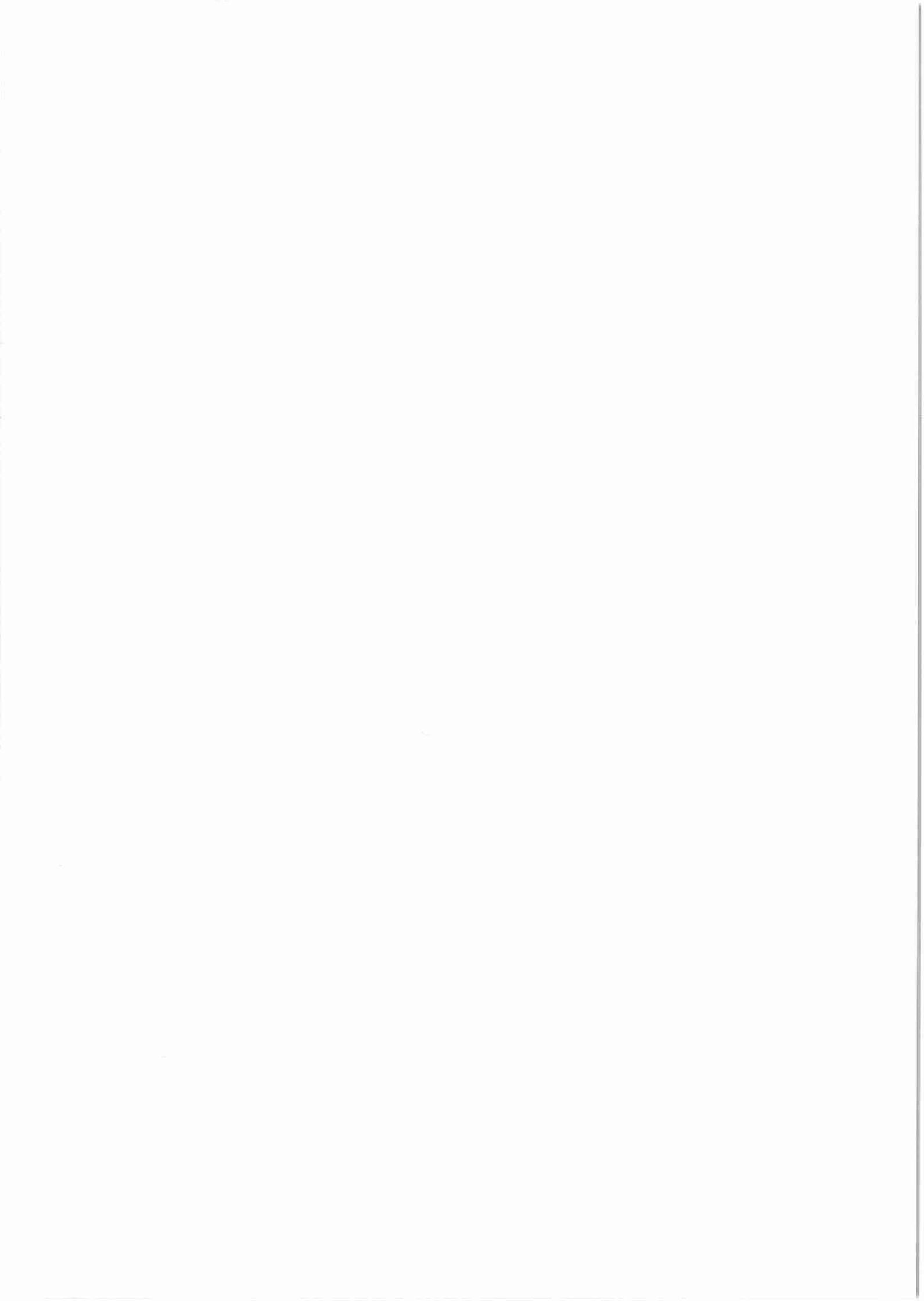




Photo 1 : Vue rapprochée depuis la D1 / Localisation de la future station de pompage à Vigneulles (photographie août 2018)



Photo 1 : Vue éloignée depuis la D1B / Localisation de la future station de pompage à Vigneulles (photographie août 2018)



# NOUVELLE ADDUCTION DE LA MEURTHE

Annexe 4.1 - Projet de tracé - secteur Vigneulles / Rosières-aux-Salines

## Légende

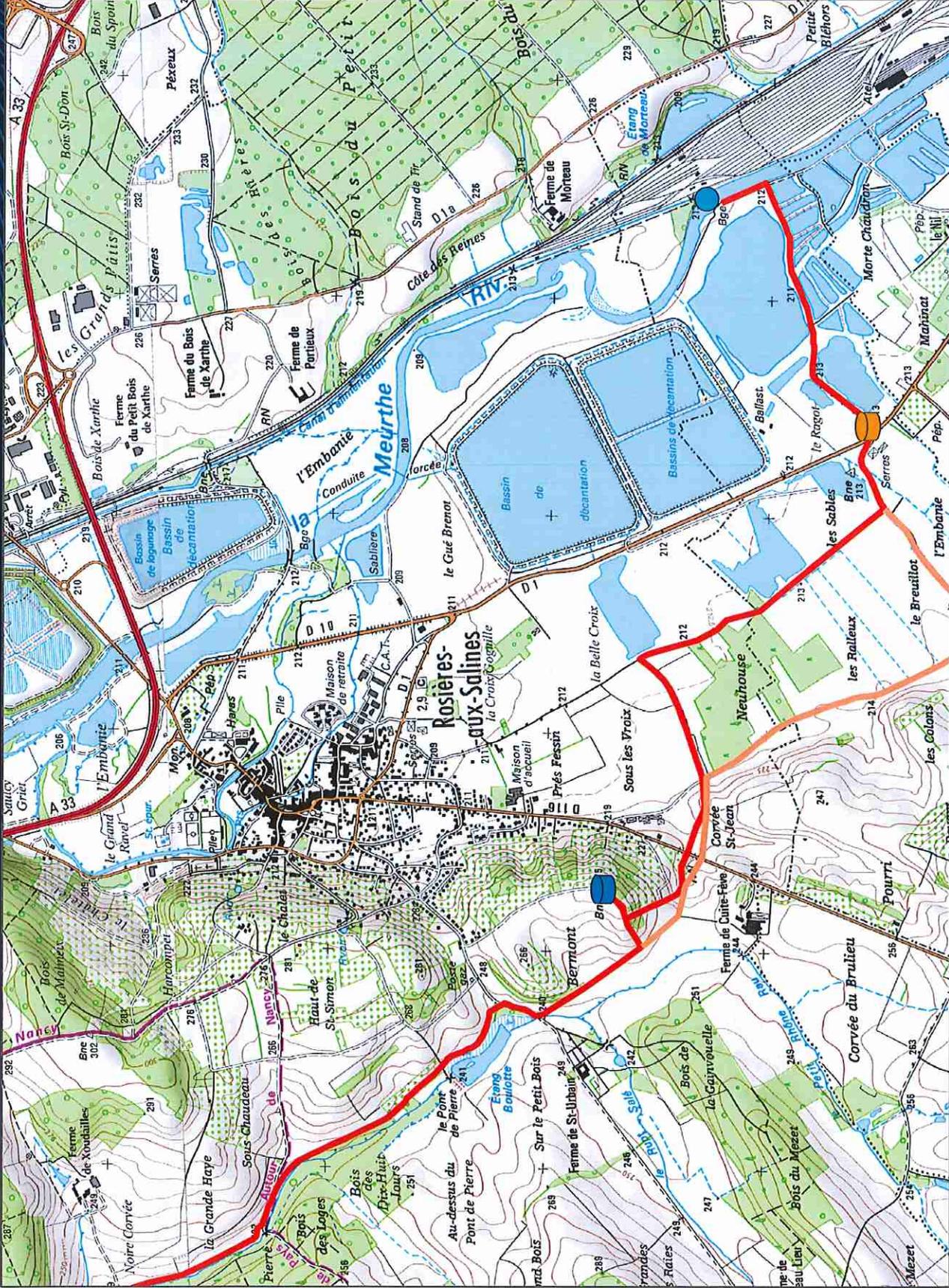
-  Barrage de Morteau
-  Station de refoulement
-  Réservoir
-  Usine E. Imbeaux
-  Tracé de base canalisation
-  Variante 1 canalisation
-  Variante 2 canalisation

Date 12/11/2019



0 0.275 0.55  
Kilomètres

SUEZ Consulting 2019 ©





# NOUVELLE ADDUCTION DE LA MEURTHE

Annexe 4.2 - Projet de tracé - secteur Saint-Nicolas-de-Port / Ville-en-Vermois



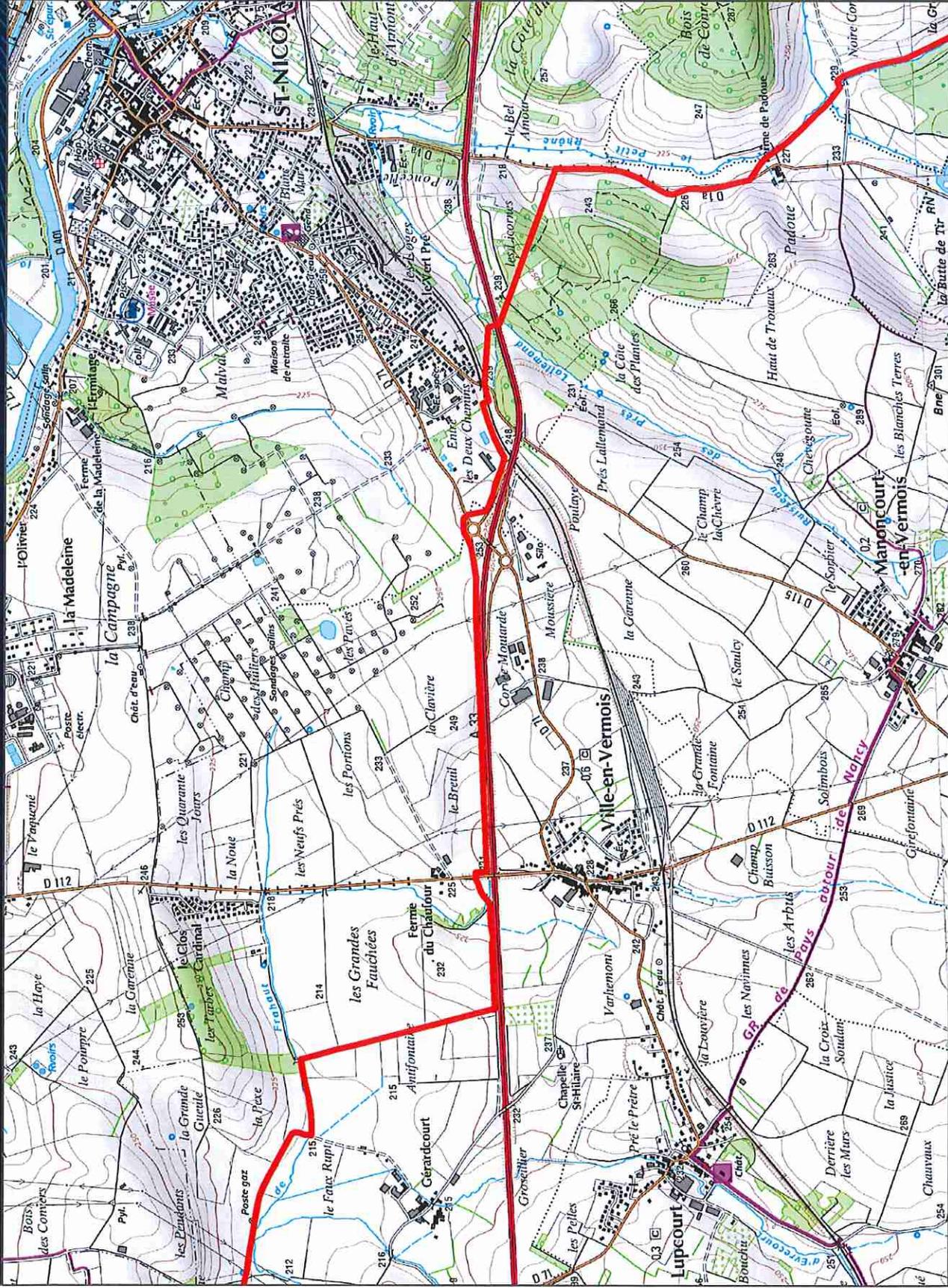
## Légende

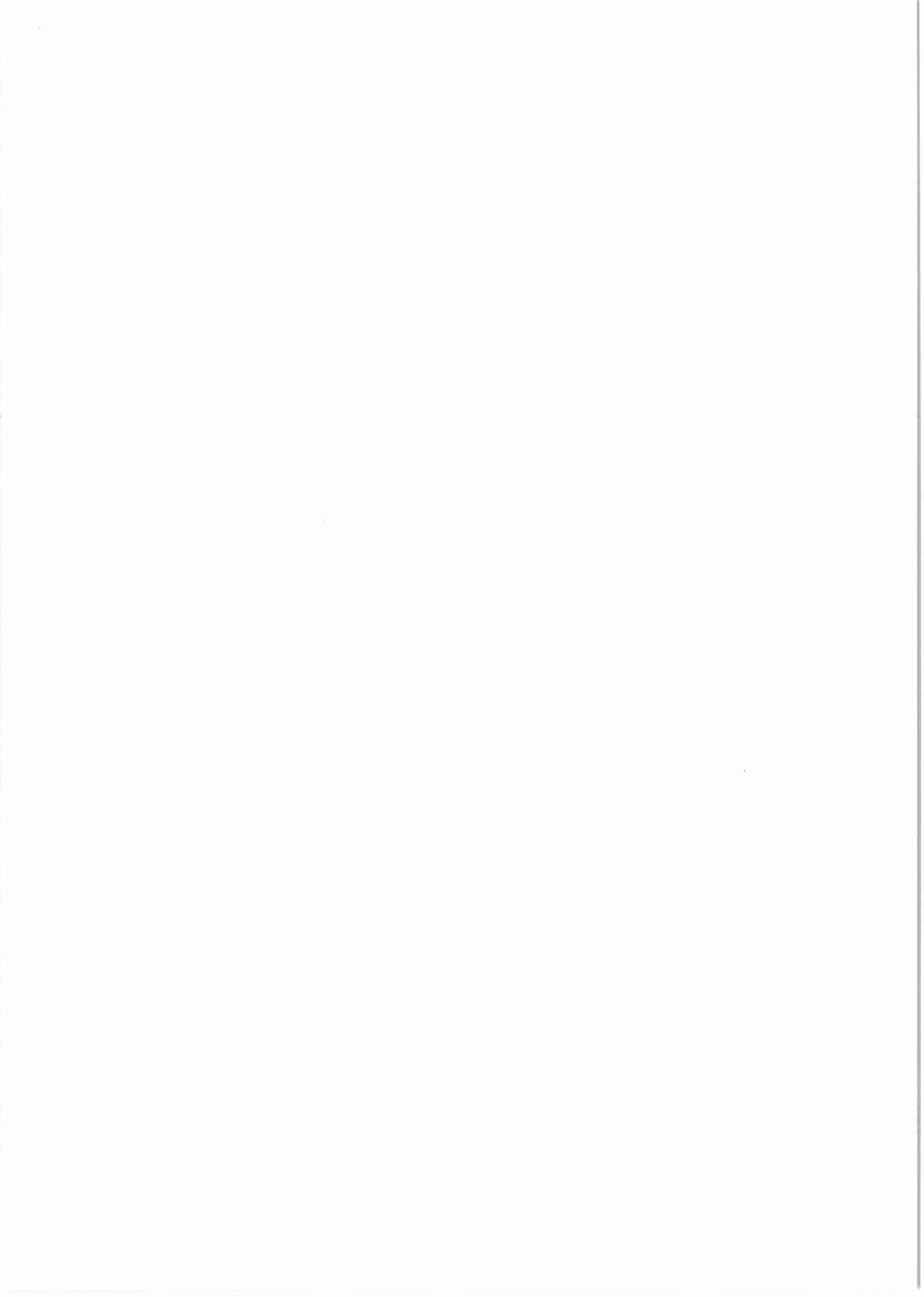
- Barrage de Morteau
- Station de refoulement
- Réservoir
- Usine E. Imbeaux
- Tracé de base canalisation
- Variante 1 canalisation
- Variante 2 canalisation

Date 12/11/2019



SUEZ Consulting 2019 ©





# NOUVELLE ADDUCTION DE LA MEURTHE

Annexe 4.3 - Projet de tracé - secteur Fléville-devant-Nancy / Heillecourt / Vandoeuvre-les-Nancy



## Légende

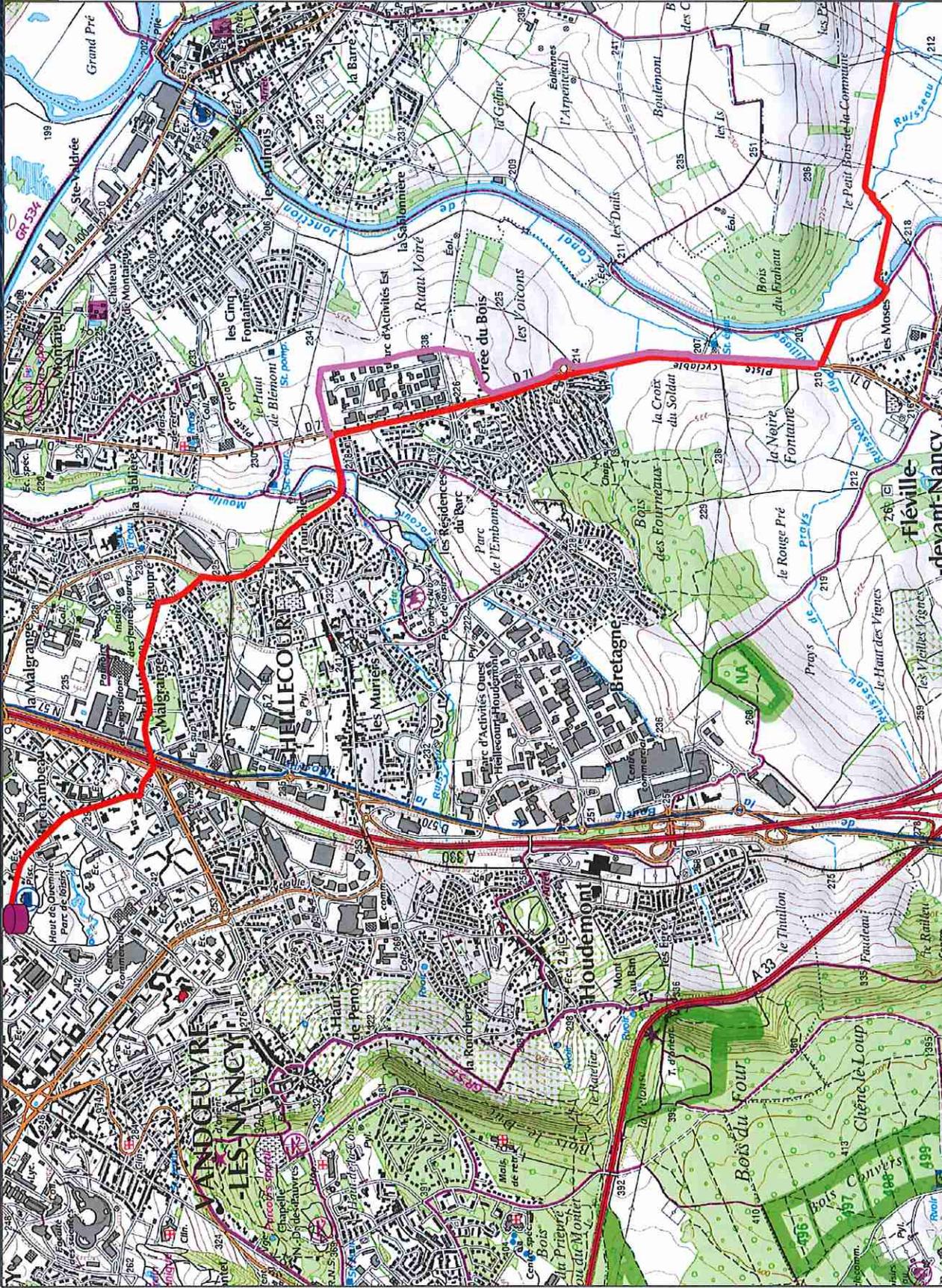
- Barrage de Morteau
- Station de refoulement
- Réservoir
- Usine E. Imbeaux
- Tracé de base canalisation
- Variante 1 canalisation
- Variante 2 canalisation

Date 12/11/2019



0 0.275 0.55  
Kilomètres

SUEZ Consulting 2019 ©





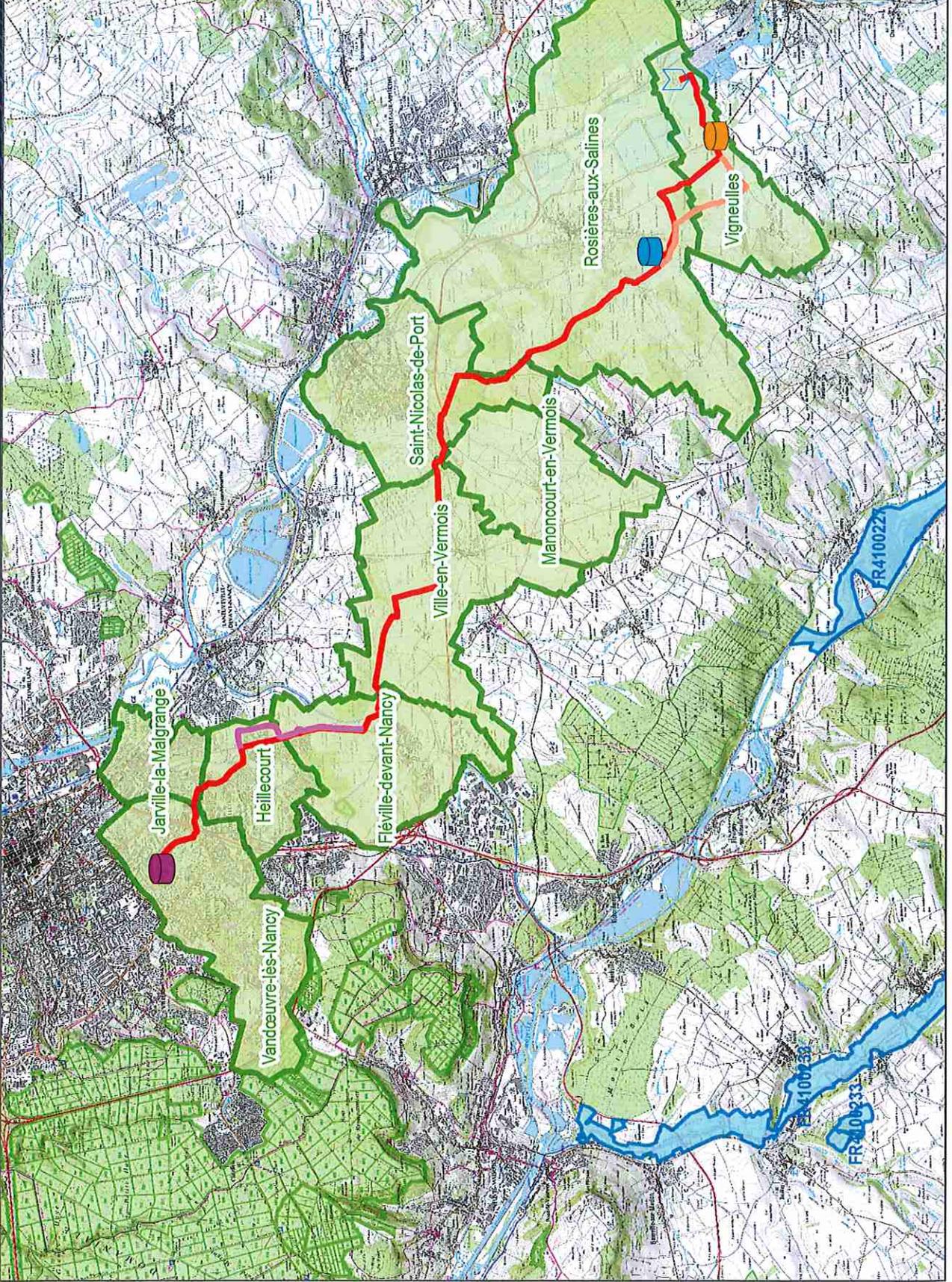
# NOUVELLE ADDUCTION DE LA MEURTHE

Annexe 6 - Localisation des zones natura 2000



## Légende

- Zones de Protection Spéciales (ZPS)
- Sites d'Intérêt Communautaire (SIC)
- Barrage de Morteau
- Station de pompage
- Réservoir
- Usine E. Imbeaux
- Tracé de base canalisation
- Variante 1 canalisation
- Variante 2 canalisation
- Communes traversées

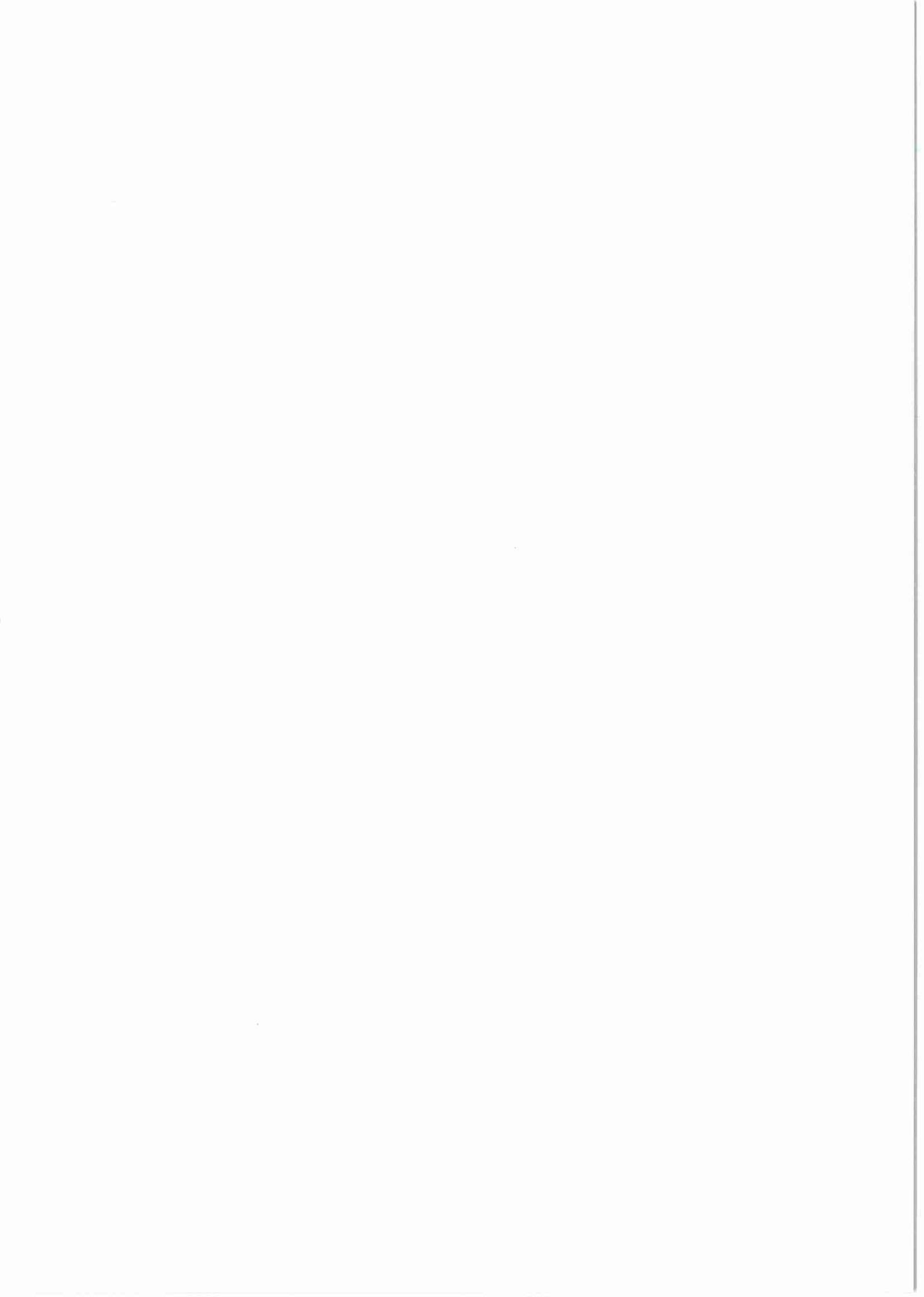


Date

12/11/2019



SUEZ Consulting 2019 ©



ANNEXE 7

	Evitement	Réduction Suppression	Compensation
<b>En phase conception</b>			
Choix du tracé de la canalisation pour éviter les zones sensibles (bilan avantages / inconvénients)	X		
<b>En phase travaux</b>			
Charte chantier à faible nuisances : bruit, poussières, odeurs, pollution des sols, pollution de l'air	X	X	
Limitation et délimitation des emprises chantier	X	X	
Le tracé de la canalisation emprunte au maximum les voiries existantes (routes ou chemins ruraux)		X	
Pompage de rabattement : mesures permettant de réduire l'impact sur les cours d'eau (rejet après décantation, cascade rustique, contrôle des concentrations, adaptation des débits rejetés aux capacités hydrauliques des cours d'eau, ...)		X	
Traversée de cours : choix de la période de travaux vis-à-vis de l'étiage, de la reproduction de la faune piscicole, dispositif anti-MES, stockage différencié des matériaux extraits		X	
Défrichement : abattage en automne /hiver		X	
Défrichement : les travaux d'enfouissement nécessitent un déboisement sur 15 m de large. A la fin des travaux, seuls 5 m de large resteront non boisés.		X	
Prise en compte de la phénologie des espèces sur les secteurs les plus sensibles (adaptation des dates de travaux)	X	X	
Gestion des plantes invasives	X	X	
Zones humides : à ce stade pas de notion de surfaces impactées mais une compensation sera réalisée en termes de surface et de fonctionnalités en fonction des inventaires réalisés			X
Indemnités des dégâts causés aux cultures et aux sols			X
Indemnité des pertes d'exploitations forestières (déboisement temporaire)			X
<b>En phase exploitation</b>			
Reconstitution de la continuité écologique de la Meurthe par la création d'un nouvel ouvrage de type rivière de contournement			X
Compensation suite aux défrichements (besoin non connu à ce stade)			X
Gestion des eaux pluviales de la station de pompage (collecte sélective des eaux potentiellement polluées au niveau des zones de stockage et de dépôtage du fioul domestique)	X	X	
Procédure de nettoyage des bâches de la station de pompage - choix du point de rejet des eaux de maintenance	X	X	
Maintien du débit réservé sur la Meurthe		X	
Maintien du débit de soutien d'étiage pour barrage du Vieux Pré		X	
Indemnité des pertes d'exploitations forestières (défrichement permanent)			X

